COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le jeudi 11 septembre 2025

VIE INSTITUTIONNELLE : Assemblée plénière du 10 septembre 2025

Ce mercredi 10 septembre 2025, sous la présidence de Ben Issa OUSSENI, les élus du Conseil départemental de Mayotte se sont réunis à l'Hémicycle Younoussa BAMANA, en Assemblée plénière puis en Commission permanente, afin d'examiner plusieurs dossiers stratégiques pour le développement du territoire.

Parmi les décisions majeures adoptées :

- **Contrat d'engagement 2025 avec l'État**

Le Conseil départemental et l'État ont convenu d'un contrat mobilisant 100 M€ pour soutenir les secteurs essentiels que sont :

- l'Aide sociale à l'enfance (ASE),
- la Protection maternelle et infantile (PMI),
- les transports.

Cet engagement vise à garantir la stabilité financière de la collectivité et à renforcer l'efficacité de l'action publique.

- **Stratégie quinquennale 2026-2031**

Les élus ont validé à l'unanimité la feuille de route pour la reconstruction de Mayotte, à la suite des impacts du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi. Ce document-cadre guidera les actions de développement et de reconstruction sur les cinq prochaines années.

- **Rapport d'activité et financier 2024**

Le rapport a été adopté à l'unanimité. Malgré les lourds dégâts causés par le cyclone, l'exercice 2024 se clôture avec un excédent de 107 M€, renforçant ainsi la capacité d'investissement du Département pour répondre aux besoins du territoire.

- **Motion déposée par M. Soula Saïd SOUF**

CONTACTS PRESSE
Hidaya CHAKRINA • +262 639 09 09 90
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le jeudi 11 septembre 2025

La motion portant sur la question de Mayotte à la Cour internationale de Justice a été rejetée par l'Assemblée.

Ces décisions traduisent l'engagement du Conseil départemental à préparer l'avenir de Mayotte, en consolidant les services publics essentiels et en soutenant activement la reconstruction du territoire après les événements climatiques exceptionnels de 2024-2025.

CONTACTS PRESSE
Hidaya CHAKRINA • +262 639 09 09 90
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr